

Introduction

Ce recueil de fiches est le fruit de la capitalisation d'expériences de médiation et d'appui à des processus de concertation dans plusieurs pays du Sud, à Madagascar, au Mali et en Equateur. Ce travail a été financé par le Ministère français des Affaires Etrangères qui s'intéresse à la médiation et à la place des pratiques de médiation dans l'action de ses assistants techniques. Il a été engagé suite à un stage de formation continue des coopérants ayant montré d'une part l'intérêt de la médiation pour l'assistance technique, d'autre part l'importance d'une analyse visant à voir comment de telles pratiques peuvent être effectivement mobilisées dans le quotidien des assistants techniques.

Plutôt que de s'interroger théoriquement sur l'application de la médiation vue comme un outil, nous avons analysé des cas concrets dans lesquels des projets de coopération sont amenés à conduire et faciliter des concertations entre acteurs du Sud et se trouvent dans une position qui se rapproche de celle d'un médiateur. Par médiation, nous entendons « faciliter le dialogue sans en influencer les termes ». Nous n'avons rencontré de médiateurs explicitement identifiés comme tels que dans les projets étudiés à Madagascar. Les autres cas étudiés nous ont permis de recenser des pratiques de conduite de concertations et de médiation qui n'étaient pas clairement formalisées. Nous avons cherché à comprendre comment les différents acteurs du développement, ONGs, Organismes de Coopération ou Organisations Nationales que nous regroupons ici sous le terme de Projets, mobilisent ces pratiques dans leurs actions quotidiennes.

Le champ d'investigation a été limité à des concertations relatives à la gestion des ressources naturelles, en raison de moyens limités et de façon à pouvoir disposer de cas aisément comparables. Les terrains d'études choisis correspondent tous à des projets de gestion des ressources de territoires d'échelles diverses : les démarches observées sont à la fois proches en terme d'objectifs et différentes en terme de démarche et processus, permettant ainsi de fructueuses analyses comparatives.

- Le cas « Mali – Foncier » : il s'agit d'une démarche descendante impulsée par l'Etat, associant une vaste gamme d'acteurs à une concertation relative à la problématique foncière du pays.

L'intégralité de l'étude, à laquelle on pourra se reporter est l'objet du document dont les références sont : Beuret J.E., Ganame N., Lasbennes F. (2003) « Bilan-diagnostic du processus de concertation sur le foncier rural au Mali », MAE, Paris, 56 p. + annx.

- Le cas « Equateur – partage de l'eau » : cette étude aborde la gestion d'une ressource, l'eau, par un groupe d'ayants-droit, dans plusieurs systèmes irrigués.

Beuret J.E., (2003) « Fiches de capitalisation d'expériences de concertation pour le partage de la ressource en eau dans des systèmes irrigués équatoriens », ENSAR, 71 p.

- Le cas « Mali – Gestion des Ressources Naturelles » traite de la gestion des ressources d'un territoire par une communauté locale qui se dote de règles inscrites dans une convention de gestion des ressources naturelles.

Denis S., (2003) « Processus de concertation pour la gestion locale des ressources naturelles : analyse de trois conventions locales de GRN au Mali », ENSAR, Rennes, 67 p. + annexes

- Le cas « Madagascar – Gestion Locale » traite également de la gestion d'un ensemble de ressources par une communauté, mais dans le cadre d'une loi qui organise le transfert de la gestion de ces ressources de l'Etat vers les communautés locales.

Delmas L., (2003) « Médiation territoriale et conduite de la concertation pour la gestion locale des ressources communes : analyse comparée de deux processus de transfert de gestion des ressources forestières à Madagascar », ENSAR, Rennes, 76 p. + annexe

Chaque étude de cas a été réalisée avec la même grille d'analyse, inspirée de travaux que nous avons réalisés sur la concertation et la médiation territoriale dans des controverses opposant des agriculteurs et d'autres catégories d'acteurs, essentiellement en France, en Bretagne (Beuret, 1999, Beuret, Floch, Mouchet, 1999, Beuret, Trehet, 2001). Ces travaux nous ont permis de préciser ce que nous entendons par concertation, médiation territoriale, itinéraire de concertation ainsi qu'un ensemble de concepts qui sont présentés dans des « fiches-repères ». La méthodologie repose sur un corpus théorique qu'il n'est pas nécessaire de maîtriser pour lire ce document, mais au sujet duquel nous fournissons des bases conceptuelles dans les fiches repères n°5 et 6 et indiquons quelques références faciles d'accès et qui seront utiles au lecteur désireux d'aller plus loin dans sa propre analyse.

Lors de la capitalisation des résultats, quatre thèmes relatifs à la médiation et à la conduite de la concertation ont pu être dégagés :

La « **médiation** ». Nous nous sommes attachés à identifier et analyser des actions assimilables à des interventions de médiation, pour nous interroger ensuite sur leurs intérêts et limites respectives. L'analyse des pratiques, compétences et savoirs-faire mobilisés par les acteurs en situation de médiation nous permet d'en tirer des recommandations quant à certaines interventions possibles, quant au format de l'action, quant à la mobilisation de ressources locales de médiation et quant à la nécessaire articulation de la médiation avec d'autres fonctions d'appui aux acteurs locaux.

Le « **processus de concertation** ». Il s'agit d'analyser les divers processus rencontrés et de s'intéresser à différents facteurs clés de leur succès ou de leur échec. Différents thèmes sont plus particulièrement abordés, tels que la légitimation des participants à la concertation, l'explicitation ou l'évitement des conflits, la consolidation du réseau des acteurs, etc...

Le « **contenu du désaccord... et de l'accord** ». Les acteurs en présence sont amenés à justifier leur position, ce qu'ils font en mobilisant des principes de justifications distincts. Cette lecture de la controverse permet de comprendre ce qui fonde leurs désaccords. Nous nous intéressons ensuite à la façon dont peuvent se construire des compromis.

La « **posture du Projet** ». Il s'agit d'analyser le positionnement de l'intervenant en position de médiateur ou de facilitateur de la concertation, vis à vis des acteurs locaux. Comment intervient-il ? Quelles sont ses fonctions ? Comment se positionne-t-il dans le jeu des acteurs ? Se posent alors des questions de légitimité et de neutralité. Signalons qu'une fiche aborde spécifiquement la posture ambiguë des assistants techniques lorsqu'ils sont sollicités comme médiateurs ou souhaitent agir comme tels.

Ce travail, limité en terme de temps et de moyens, n'a pas pour objectif de fournir des outils et méthodes « clés en main » mais d'ouvrir un champ d'investigation et d'expérimentation de modalités d'intervention proches de la médiation. Nous fournissons des bases pour une réflexion à partager au sein d'un large réseau d'acteurs.

Remerciements...

Nous tenons à remercier, outre le Ministère des Affaires Etrangères et plus particulièrement Laurent Bonneau, nos partenaires qui nous ont accueilli et ouvert une fenêtre sur leur expérience et/ou celles d'autres organisations et ont ainsi rendu possible la réalisation de travaux de terrain, dans un délai très bref :

- Le service de Coopération Française au Mali pour le cas « Mali-Foncier », plus spécifiquement Florence Lasbennes, alors assistante technique au Mali
- Nomba Ganamé, consultant spécialisé dans les questions socio-foncières, qui a participé aux deux études de cas réalisées au Mali,
- Le Centre International de Coopération pour le Développement Agricole (CICDA) pour le cas du partage de l'eau en Equateur, plus particulièrement Pierre Gasselin et Frédéric Apollin
- La GTZ pour le cas « Mali-GRN », plus particulièrement Dr. Betke
- Le CIRAD pour le cas malgache, plus particulièrement Pierre Montagne

Et un remerciement particulier à mon fils Alan pour m'avoir offert la tasse à café magique qui a permis la finalisation de ces documents !